

Communiqué de presse de la Fédération des Artisans

## **La Fédération des Artisans salue le maintien du chômage partiel, mais déplore le fait que l'artisanat soit exclu en grande partie des aides au redémarrage**

Lors de leur réunion du comité de cette après-midi, les administrateurs de la Fédération des Artisans ont notamment salué l'annonce du gouvernement de vouloir maintenir l'instrument du chômage partiel pour toutes les entreprises jusqu'à la fin de l'année. Cela correspond à une des revendications centrales de l'organisation de l'artisanat laquelle donne aux entreprises une certaine prévisibilité pour les mois à venir qui continuent à s'annoncer comme difficiles au vu de la situation économique générale qui continue à se dégrader.

### **L'artisanat : La grande oubliée des stratégies de reprise ?**

Alors que le gouvernement prend différentes mesures pour encadrer la relance du secteur artisanal à moyen terme, les coûts immédiatement associés à la reprise, eux, ne sont pas pris en considération. Alors que le commerce pourra profiter d'aides au redémarrage bien définies cela semble ne pas être le cas ni pour le secteur de la construction ni pour le secteur automobile ni les ateliers de production, comme p.ex. les imprimeurs. Toutes ces activités avaient également subi une fermeture d'office voire un effondrement de leurs activités et encourent aujourd'hui des frais très conséquents pour satisfaire aux obligations sanitaires liées au déconfinement. Le secteur de la construction, lui, doit faire face à des contrats dont les prix ne correspondent plus à aucune réalité suite à l'évolution défavorable de la productivité sur les chantiers et devraient être révisés à la hausse. La Fédération des Artisans invite partant le gouvernement d'étendre l'aide au redémarrage à toutes les activités commerciales et artisanales quitte à ce que certaines activités comme la construction aient pu reprendre plus tôt.

## **Prendre en compte les PME dans l'attribution des marchés publics**

La Fédération des Artisans salue particulièrement la volonté du gouvernement de maintenir le niveau des investissements publics à un niveau très important. Dans ce contexte, l'artisanat juge primordial que les soumissions publiques soient organisées par corps de métiers séparés – comme cela est d'ailleurs prévu par la loi en principe et ce qui constitue le préalable pour que les petites et moyennes entreprises des différents métiers puissent effectivement accéder à des contrats publics.

## **Prime House : Simplifier et accélérer les procédures**

L'augmentation du niveau de subsides en matière de e-mobility et d'efficacité énergétique sont des signaux positifs en direction des clients et des entreprises. La Fédération des Artisans se doit de constater cependant que le succès du régime « Prime House » était jusqu'à présent très limité, notamment à cause de sa lourdeur administrative. Aussi invite-t-elle les ministères de tutelle d'alléger et d'accélérer les procédures d'attribution de ces aides pour que celles-ci puissent effectivement stimuler les investissements dans la transition énergétique et par ricochet soutenir les entreprises de la filière.

Le gouvernement a aussi annoncé une augmentation substantielle des aides aux investissements dans les domaines de la digitalisation et de l'économie circulaire. L'organisation artisanale salue l'augmentation des dotations pour stimuler les investissements dans des domaines-clé mais se pose la question si les entreprises fragilisées et en panne de liquidités pourront investir dans ces domaines qui, de façon générale, portent des effets à moyen et à long terme. Ici, il faudra attendre le détail des mesures pour pouvoir se prononcer.

Les semaines et les mois à venir montreront les vrais effets de la crise et si les aides mis en place arriveront bien dans les entreprises. En tant que représentante sectorielle, la Fédération des Artisans souhaite rester associée à toutes les politiques et démarches dans ce contexte.